

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^È CYCLE

**École nationale supérieure d'architecture
de Paris-La Villette**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 30/06/2025

Au nom du comité d'experts :

Jean-Didier Bergilez

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV) a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Jean-Didier Bergilez, professeur, vice-doyen de la Faculté d'architecture de La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles, membre expert de la « commission des Arts plastiques – session Architecture » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignant agrégé et architecte.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et Mme Gaëlle Dequièrez, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV) délivre un diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence en trois années correspondant à 2 192 heures encadrées, ainsi qu'un diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master (DEA) correspondant à 1 225 heures encadrées. Ces formations accueillent environ 1 690 étudiants (796 en premier cycle et 891 en deuxième cycle en 2021-2022). L'ENSAPLV diversifie sa formation initiale par le déploiement de bi-cursus « architecte-ingénieur » et « ingénieur-architecte » organisés en partenariat avec l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP). Ces filières comptent 490 étudiants en 1^{er} et en 2^e cycle.

En complément de l'offre initiale (DEEA et DEA), et dans le cadre des partenariats mis en œuvre pour les formations bi-cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte (avec l'EIVP et l'ESTP), l'ENSAPLV déploie plusieurs autres formations, dont trois nouveaux bachelors : *Concepteur en modélisation des informations du bâtiment (« Building Information Modeling ») en sciences et techniques pour l'architecture*, en partenariat avec l'école d'ingénieurs CESI, *Technicien, coordinateur et accompagnateur à la rénovation énergétique (CARE)*, prévu pour 2025, en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et Matériaux bio-sourcés, renouvelables et locaux, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), dont l'ouverture est prévue en septembre 2026. L'école porte par ailleurs une formation post-master internationale *Recherches en architecture Ensa Paris-La Villette*, un diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) *Architecture navale* en double diplôme avec l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) Bretagne, un DPEA *Démarche de programmation Architecture Urbanisme Génie urbain D/PRAUG* en formation continue avec l'EIVP et l'École d'urbanisme de Paris (EUP). On soulignera enfin la création d'une « Plateforme d'action et coopération territoriale – PACTE » dans le cadre du projet « Archi-ConfluencES » du Programme d'investissements d'avenir (PIA) Excellences sous toutes ses formes, un projet coordonné par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Analyse globale

La demande d'accréditation de l'offre de formation du premier et du deuxième cycle, déposée par l'ENSAPLV s'inscrit dans la continuité du programme de formation antérieur avec de légères modifications, sans restructuration substantielle. Ces modifications tiennent amplement compte des recommandations formulées dans l'évaluation du bilan des formations par le Hcéres et font montre d'une grande réflexivité, telle que celle déjà présente dans l'analyse SWOT réalisée dans le cadre de l'autoévaluation. Elle révèle en outre une proactivité nouvelle, supportée par le déploiement effectif de certains dispositifs pédagogiques déjà existants (coordinations pédagogiques, pôle études et prospectives) et l'engagement de nouvelles ressources en lien avec la pédagogie et son développement.

Des propositions pédagogiques concrètes engageantes et cohérentes au vu des spécificités de l'ENSAPLV. L'ENSAPLV propose de conforter les orientations pédagogiques déjà existantes dans sa formation initiale (diversité des approches et des thématiques, pluralité des métiers de l'architecture) en améliorant les programmes de grade licence (DEEA) et de grade master (DEA) en vue d'une plus grande articulation (transversalité et progressivité) et d'une plus grande cohérence entre les enseignements. Les évolutions et les propositions qui lui sont associées, outre une attention fine portée à l'alignement pédagogique dans l'ensemble de la formation, sont caractérisées également par une intégration plus effective et transversale des enjeux contemporains relatifs aux défis des transitions sociétales, écologiques et numériques.

Une école attentive à faire évoluer ses formations et ses méthodes pédagogiques pour répondre aux enjeux de l'approche par compétences, de l'adossement à la recherche et de l'ouverture à l'international. Dans la suite de son autoévaluation et des recommandations formulées par le Hcéres, l'ENSAPLV identifie clairement divers enjeux et objectifs cruciaux relatifs aux spécificités de l'enseignement de l'architecture, de ses déclinaisons et de ses singularités au sein de l'école. Quelques chantiers déjà mis en œuvre ces derniers mois ou en cours de développement caractérisent cette attention continue à différents niveaux.

Ainsi, on distinguera, d'une part, le projet d'élaboration de référentiels de compétences pour l'ensemble des formations (appropriation des fiches du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP) soutenu par l'intégration de membres de la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE), et d'autre part la poursuite des travaux sur les attendus pédagogiques, les chartes des acquis, dans la perspective d'une plus grande coordination pédagogique de l'ensemble de la formation, avec une attention portée aux moyens de vraies transversalités (inclusive, ciblée, intégrée, etc.) et à la progressivité des enseignements. Cette attention à la qualité de l'offre de formation se traduit, concrètement, dans les ambitions de la future maquette

pédagogique relatives au temps étudiant (restructuration du calendrier pédagogique ; allègement de l'emploi du temps étudiant durant certains semestres ; articulation entre intensifs et extensifs, alternance ; etc.).

L'ENSAPLV a aussi pour projet de mieux introduire à la recherche en architecture dès le grade licence, de poursuivre la structuration de ses domaines d'études et d'en améliorer la lisibilité thématique en grade master, ou encore de valoriser des initiatives étudiantes dans la formation. Au travers enfin des éditions de la Villette, l'école contribue de manière remarquable à la diffusion des savoirs et des produits de la recherche.

Au niveau de l'ouverture internationale, des partenariats et des mobilités, particulièrement performants, l'école entend encore améliorer l'offre de formation en langue étrangère (avec une certification de type B2) en grade licence et poursuivre la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement à la mobilité et à l'accueil.

Si l'ensemble de ces projets est supporté utilement par l'arrivée en octobre 2023 d'une ingénierie pédagogique, il s'agira cependant de veiller à ce que ces projets d'amélioration continue ne se traduisent pas par une surcharge de travail pour les enseignants là où l'évaluation du Hcéres avait déjà souligné l'importance de leur investissement au sein des instances et la difficulté à reconnaître cet engagement et à compenser celui-ci par des décharges. Dans le même sens, il sera important que l'école sache hiérarchiser et prioriser ces multiples chantiers engagés pour les années à venir.

Des enjeux soutenus par l'effectivité du nouveau Pôle études et prospectives. Au vu du dossier de demande d'accréditation, l'évaluation de la performance et de la pertinence de l'offre de la formation apparaît avoir acquis en quelques mois les moyens de son développement grâce entre autres au déploiement des actions du Pôle études et prospectives, envisagées dans un continuum engageant : travaux en cours et à venir à partir des données relatives aux primo-arrivants issues de la plateforme Parcoursup, analyse du suivi de la réussite des étudiants et enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés. En outre, la pertinence de la formation est et sera observée également à la lumière du diagnostic formations du programme Compétences et métiers d'avenir de la filière Architecture (CMA-ARCHI) et des travaux prévus dans le cadre du programme « Archi trajectoires » et de l'Observatoire de l'économie de l'architecture, auxquels sont associés des enseignants-rechercheurs de l'ENSAPLV.

Si l'attractivité des formations en architecture proposées à l'ENSAPLV comme au niveau national est particulièrement forte depuis de nombreuses années, on saluera la politique portée par l'école quant à la diversification des profils des primo-arrivants et l'ambition de développer des outils de référencement de ses nouvelles formations, d'aide à la réussite ou encore d'aide aux réorientations.

L'amélioration et la pérennisation de dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de la formation révèlent une attention volontariste et proactive. Le projet de formation de l'ENSAPLV s'appuie sur la mise en place de coordinations de semestres, de domaines d'études, de champs pédagogiques en appui à la CFVE et au conseil pédagogique et scientifique (CPS). Là encore, si l'ensemble de ces dispositifs rendent compte d'une réelle attention portée à une démarche d'amélioration continue, on veillera cependant à mesurer les risques de surcharge pour les enseignants et personnels administratifs, et les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble de ces ambitions pédagogiques. En améliorant l'efficacité du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants (nouvelles modalités, nouvel outil), l'ENSAPLV confirme par ailleurs son engagement et l'importance accordée au point de vue de la communauté étudiante.

Enfin, l'ENSAPLV mise sur une politique volontariste de recrutement d'enseignants aptes à s'inscrire dans la politique de l'établissement, avec des profils variés à même de répondre aux objectifs divers relatifs au déploiement des liens entre enseignement et recherche, à la diversité des pratiques de l'architecture, aux enjeux des transitions écologiques et numériques ou encore au développement d'une offre d'enseignement en langues étrangères.

Conclusion

Points forts

- Une bonne autoréflexivité et logique d'évaluation continue de l'équipe de l'ENSAPLV quant aux pistes d'amélioration du programme de formation actuel (transversalité, progressivité, cohérence) ;
- Une mise en œuvre de projets pédagogiques ambitieux intégrant largement l'identification de faiblesses antérieures, en termes de contenus (international, recherche, transitions écologiques et numériques) et de modalités (coordinations pédagogiques, calendrier pédagogique, travail étudiant) ;
- Un développement remarquable de l'ouverture à l'international des formations et des dispositifs pédagogiques afférents ;
- Une diffusion exceptionnelle de la recherche au travers notamment des éditions de la Villette.

Points faibles

- Une difficulté à hiérarchiser les objectifs et à définir les priorités dans les projets ;
- Une faible prise en compte des moyens (humains, financiers, matériels, infrastructurels) et outils nécessaires à la réalisation de l'ensemble de ces projets et ambitions pédagogiques.

Recommandations

- Poursuivre le travail d'autoévaluation entamé à l'occasion de l'évaluation du bilan puis du projet de l'offre de formation en l'envisageant dans une perspective d'amélioration continue de cette offre (contenus, résultats), en mobilisant les indicateurs correspondants nécessaires et en définissant clairement les priorités.
- Veiller à identifier et à mesurer les moyens (humains, financiers, matériels, infrastructurels) et les outils nécessaires à la réalisation de l'ensemble de ses intentions pédagogiques, au risque de ne pouvoir atteindre l'ensemble de ces objectifs.

Avis d'accréditation des formations

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DEEA	Grade L	Favorable
DEA	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas transmis d'observations.

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

